

GRILLE D'ÉVALUATION BOURSES DE CARRIÈRE « JUNIOR 1 »

Critères et description

Formation de la personne candidate en recherche

20

- Bourses, prix et distinctions pendant les études incluant les années postdoctorales, **s'il y a lieu**
- Pertinence et adéquation de la formation en regard du programme de recherche proposé
- Qualité des lettres de recommandation (s'il y a lieu)
- Qualité et diversité des milieux dans lesquels la personne candidate a reçu sa formation (Postdoctorat, Ph. D., M. Sc, résident)

Ce critère évalue la capacité de la personne candidate à mener la recherche proposée selon sa formation.

Subventions, productivité scientifique et rayonnement

25

- Durée et importance relative des subventions (s'il y a lieu) compte tenu du domaine de recherche et des organismes subventionnaires (en tant que chercheur principal ou chercheuse principale, co-chercheur ou co-chercheuse, personne collaboratrice)
- Résumés et abrégés à l'échelle provinciale, nationale et internationale
- Publications parues ou acceptées : portée scientifique, impact, qualité des revues et continuité dans la productivité scientifique depuis le début de la carrière
- Brevets
- Participation, à titre de personne conférencière, à des symposia et congrès et fonctions au sein d'organismes divers

Nous évaluons la productivité scientifique du candidat selon son niveau, en tenant compte des spécificités de son domaine et de son parcours.

Milieu d'accueil du chercheur ou de la chercheuse

15

- Disponibilité de fonds de démarrage
- Équipement commun disponible
- Espace de laboratoire mis à la disposition de la personne candidate
- Importance des charges administratives, cliniques, pédagogiques de la personne candidate
- Qualité de la lettre du mentorat
- Niveau de complémentarité avec d'autres chercheurs et chercheuses sur place
- Soutien financier d'autres sources

Ce critère apprécie les moyens, infrastructures et possibilités de collaboration offerts à la personne candidate ainsi que son intégration à son milieu de recherche

Autonomie et indépendance de la personne candidate

10

- Capacité de former des étudiant.e.s et des médecins résidents
- Capacité démontrée ou potentielle de la personne candidate à obtenir des subventions significatives comme chercheur principal ou chercheuse principale

- Capacité démontrée ou potentielle de la personne candidate à publier à titre d'auteur principale (sans ses mentors ou mentores)

Ce critère évalue la compétence de la personne candidate en tant que leader dans son milieu d'accueil et dans domaine de recherche, sans l'apport de ses mentors.

Programme de recherche proposé

30

- Clarté de la présentation
- Cohérence du programme en regard des connaissances actuelles
- Faisabilité du programme compte tenu du milieu d'accueil, de la formation de la personne candidate et du support financier
- Impact scientifique dans la discipline
- Créativité, originalité et caractère innovant du programme de recherche
- Réalisme du projet et de l'échéancier de réalisation
- Valeur scientifique des méthodologies (validité des instruments)
- Validité des objectifs en regard de la revue de littérature

Le critère évalue la qualité, pertinence, faisabilité et innovation du programme de recherche, ainsi que la méthodologie utilisée. Ne pas pénaliser si l'aspect innovant n'y est pas.